

Centre Hospitalier d'ARRAS
Téléphone : 03.21.21.13.16 ou poste 31 336
Email : syndicat.sud@ch-arras.fr
Site : http://sud.sante.arras.free.fr

Elections du 20 octobre
Vote par correspondance :
mode d'emploi

Avec notre contrainte qui permet d'assurer un service rendu 365 jours sur 365, seuls 55 % environ d'entre nous sont présents chaque jour.

Le jour des élections, le 20 octobre, vous serez peut-être en congés, en repos, en récupération, en formation ou malheureusement en maladie…

Pour le 20 octobre : votez par correspondance !

Nous savons par avance que près de la moitié des électeurs seront absents ce jour là : le vote par correspondance permet de pallier à cette difficulté, et à permettre de vous exprimer pour le syndicat de votre choix.

Aux alentours du 10 octobre, chaque agent, s'il ne l'a pas retiré à la DRH, recevra le matériel électoral à son domicile, avec deux enveloppes T (une pour le CTE et une pour les CAP Locales et Départementales) qui vous permettront de voter sans frais.

Le 20 octobre vous votez jusqu'à trois fois !

- **Vous êtes contractuel ou stagiaire** vous voterez uniquement pour le Comité technique d'établissement (CTE).
- **Vous êtes titulaires vous voterez trois fois :** pour le CTE (enveloppe **blanche**), pour les Commissions Paritaires Locales (enveloppe de couleur **Bleue**) et Commissions Paritaires Départementales (enveloppe de couleur **Bulle**).

Pour le vote par correspondance vous devez signer au verso de l'enveloppe

Pour Chaque vote :

- La liste des candidats choisie sera introduite dans une première enveloppe (la plus petite) **de la couleur correspondant à cette instance (Blanche, Bleue ou Bulle)** et vierge de toute inscription.
- Cette enveloppe sera ensuite placée dans une seconde enveloppe portant au recto les mentions suivantes : catégorie, nom, prénom, grade… et qui devra être **obligatoirement signée par l'agent**,
- **Cette seconde enveloppe sera placée dans une troisième enveloppe : L'enveloppe T.**

Attention, vous avez une enveloppe T pour les élections du Comité Technique d'établissement et une enveloppe T commune aux deux scrutins concernant les Commissions Administratives Paritaires Locales et Départementales… **ne vous trompez pas !**

Pour la démocratie : Le vote est personnel, votez vous-même,
ne remettez pas vos enveloppes à un tiers, condamnez la fraude électorale !

Il vous appartient de choisir le syndicat de votre choix, **nul ne peut, ni ne doit, influencer votre vote, ni voter pour vous !**
Certains vous proposeront de collecter les enveloppes de vote par correspondance : c'est de la fraude électorale.

Refusez : votre voix vous appartient, décidez vous-même de votre choix.

Le 20 octobre, votez pour le syndicat de votre choix, mais votez !

Les candidat(e)s SUD CH Arras - Elections du 20 octobre 2011

Catégorie A : CTE, CAPL et CAPD 2



BOUVIER Ludivine – Infirmière – Psychiatrie

DELMOTTE Didier – Masseur Kiné Cadre de Santé – Rééducation

DUMINIL Sandrine – Puéricultrice – Pédiatrie

LAGACHE Bénédicte – Psychologue – Pédiatrie

LALY Séverine – Infirmière – Hématologie

LUCIEN Juliette – Infirmière – Cours Séjours Gériatrique

MATHISSART Elodie – Infirmière – CCM Pierre Brunet

MILOSZYK Rémy – Infirmier – Consultations Externes

MOURET Dominique – Infirmière – Soins de Suite et de Réadaptation

RICHIR Nathalie – Infirmière – Cours Séjour Gériatrique

VANDERBERGHE Nadine – Infirmière – Pédiatrie

Catégorie B : CTE, CAPL et CAPD 4, 5 et 6





BOETS Lucie – T S H – Bio Médical
CROSSE Jean-Luc – T S H – Informatique
DEBAILLEUIL Jean-Claude – T S H – Informatique
DESPINOY Frédéric – T S H – Restauration
YACINE Jean-Luc – T S H – Psychiatrie



BONIFACE Martine – Infirmière – Bloc Opératoire
BRILLION Annie – Manipulateur Radio – Radiologie
HOURRIEZ Geneviève – Infirmière Psychiatrique – Psychiatrie
HUDDLESTONE Catherine – Infirmière – Equipe Mobile Soins Palliatifs
WELLELE Jean-Marc – Technicien de Laboratoire – Laboratoire
WIART Hélène – Infirmière – Chirurgie

BAZIN Patricia – Assistante Médico Administrative – Maternité
BEAUVAIS Sabine – Assistante Médico Administrative – Psychiatrie
COLPIN Christine – Assistante Médico Administrative – Psychiatrie
DUFOUR Séverine – Assistante Médico Administrative – Rééducation
GLORIAN Corine – Assistante Médico Administrative – Rééducation
HACHIN Delphine – Assistante Médico Administrative – Archives
HUSSON Henriette – Adjoint des Cadres Hospitalier – IFSI
KLOS Corinne – Assistante Médico Administrative – Pneumologie
LEGRAND Jeanne – Assistante Médico Administrative – Hématologie
NOWAKOWSKI Yannick – Assistante Médico Administrative – Endoscopie
ROTSAERT Chantal – Assistante Médico Administrative – Spécialités



Le 20 octobre, votez pour le syndicat de votre choix, mais votez !

Les candidat(e)s SUD CH Arras - Elections du 20 octobre 2011

Catégorie C : CTE, CAPL et CAPD 7, 8 et 9











BELLOY Didier – Maître Ouvrier Principal – Services Techniques

CAVE Francis – Maître Ouvrier Principal – Services Techniques

DELETREE Benoît – Agent Entretien Qualifié – Logistique

DESSINGES Ludovic – Ouvrier Professionnel Qualifié – Restauration

FABRIS Bernard – Agent de Maîtrise Principal – Services Techniques

LAMPIN Philippe – Ouvrier Professionnel Qualifié – Restauration

NOYEN Catherine – Maître Ouvrier – Logistique

PUJOL Jean-Louis – Conducteur Ambulancier – SMUR / CESU

SPINNATO Dominique – Ouvrier Professionnel Qualifié – Offset

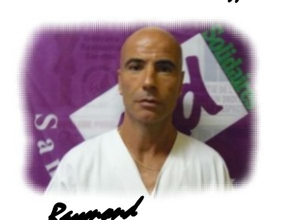












BECART Chantale – Aide Soignante – Court Séjour Gériatrique

CAVE Dorothée – A.S.H.Q. – Bio Nettoyage

CHARLON Angélique – A.S.H.Q. – CSPA

CLOBER Valérie – Aide Médico Psychologique – EHPAD Dainville

DELOFFRE Laurence – A.S.H.Q. – Planning Familial

DIRUIT Hélène – Aide Soignante – Réanimation

DUFOUR Laurent - A.S.H.Q. - Transport des Personnes

DUPIRE Cathy - Aide Soignante - Pédiatrie

EMBARECK Nadine – Auxiliaire de Puériculture – Pédiatrie

GONZALEZ Raymond – A.S.H.Q. –Transport des Personnes

GRESSIER Anne – Aide Soignante – Médecine Polyvalente

ROGEZ Claudine – Aide Soignante – Cours Séjour Gériatrique

TAQUIN Laëtitia – Aide Soignante – CCM Pierre Brunet

VERDEZ Véronique - A.S.H.Q. - EHPAD Pierre Bolle











ARANDA Lydie – Adjoint Administratif Principal – Economat

BRUNEVAL Carole – Adjoint Administratif Principal – Admissions / Facturation

BUTRYN Corinne – Adjoint Administratif – Admissions / Facturation

CARIDROIT Françoise - Adjoint Administratif Principal - Accueil Urgences

GURTEBECQUE Valérie – Adjoint Administratif– Archives

LAINE Florence – Adjoint Administratif – CESU

MERCIER Marie-Christine – Adjoint Administratif – Admissions / Facturation

MERCIER Myriam – Adjoint Administratif– Psychiatrie

NAWROCKI Véronique – Adjoint Administratif – Admissions / Facturation

WYSS Annie – Adjoint Administratif Principal – Médecine Préventive

Le 20 octobre, votez pour le syndicat de votre choix, mais votez !



Centre Hospitalier d'ARRAS
Téléphone : 03.21.21.13.16 ou poste 31 336
Email : syndicat.sud@ch-arras.fr
Site : http://sud.sante.arras.free.fr

ABSTENTION ! LE 20 OCTOBRE PAS QUESTION !

JE VOTE POUR MES REPRESENTANTS DANS LES INSTANCES : CTE – CAPL et CAPD.

Dix raisons de ne pas s'abstenir le 20 octobre

1. **La santé publique est attaquée de toute part, menacée de privatisation :** en votant sud vous contesterez cette régression sociale, vous afficherez votre attachement à une santé solidaire et égalitaire.
2. **La défense de notre dignité est essentielle :** en votant le 20 octobre vous voterez pour affirmer que chaque individu a droit au respect !
3. **Le refus des injustices sociales est au cœur d'une société solidaire:** vous voterez le 20 octobre pour l'égalité des droits, le refus des discriminations, le droit à un salaire digne et à des conditions de travail décentes,
4. **Plus nous serons nombreux à voter le 20 octobre, plus les élus seront légitimes face à la Direction, face au Ministère.**
5. **Le pouvoir veut nous faire payer la crise :** en votant sud vous direz *« je ne suis pas responsable de cette crise, je revendique une répartition égalitaire des richesses ».*
6. **Dans un contexte d'attaque contre les salariés en général, les fonctionnaires en particulier :** vous montrerez votre rejet des politiques d'austérité.
7. **Les femmes disposent seulement du droit de vote depuis 1944 :** ce droit est récent, il faut l'utiliser !
8. **Face à l'arbitraire il faut des contres pouvoirs :** les instances de représentations CTE – CAPL et CAPD du personnel mais aussi le CHS-CT en sont !
9. **L'ordre infirmier et l'ordre des Kiné rejeté par la profession, mal élus, existent toujours :** le 20 octobre vous direz *« je refuse de payer pour travailler, je refuse une chambre disciplinaire supplémentaire »,* la majorité de ces professions doit montrer que ces ordres sont illégitimes.
10. **Pour faire face aux mesures d'austérité vous aurez besoin d'un syndicalisme qui ne se résigne pas,** un syndicalisme qui lutte contre toutes les injustices.

Le 20 octobre, votez pour le syndicat de votre choix, mais votez !